

FIT® 120E

Ventilateur récupérateur d'énergie

Partie I – Générale

Spécification du produit

- Ventilateur récupérateur de chaleur doit être fabriqué par "Fantech" ou un équivalent approuvé à condition que toutes les spécifications sont respectées. Les VRE résidentiels de Fantech doivent être utilisés comme la base de conception.

Exigences

- L'appareil doit se conformer à la norme UL 1812 régissant la construction et l'installation de ventilateurs récupérateurs de chaleur.
- Conforme à la norme de CSA C22.2 no.113 applicable aux ventilateurs.
- Conforme aux exigences CSA F326 régissant l'installation de ventilateurs récupérateurs de chaleur.
- Données techniques obtenues à partir des résultats publiés des résultats des tests relatif aux normes CSA C439.
- L'appareil doit être certifié HVI.

Partie II – Produit

Cabinet

- Cabinet doit être construit d'acier galvanisé G90 de calibre 24. Tous les joints doivent être scellés, ne nécessitant pas de calfeutrage sur le chantier.
- Le cabinet est isolé à l'aide de polystyrène avec revêtement en aluminium de haute densité d'une épaisseur de 1 po (25 mm) et 0.25 po. (6 mm) de mousse à alvéoles fermées pour le contrôle de la condensation.

Noyau récupérateur d'énergie

- Le noyau de récupération d'énergie doit être fabriqué à partir d'une membrane polymère ignifuge classée UL qui est conçue pour transférer de l'énergie sensible et latente. L'indice de propagation des flammes du noyau de récupération d'énergie ne doit pas être plus de 25 et son indice de fumée développé ne doit pas être plus de 50 lors des essais conformément à la norme pour les tests pour les caractéristiques de combustion de surface de matériaux de construction, UL 723.
- Noyau de récupération d'énergie possède membrane polymère à la norme ISO 846 certifié pour une protection antimicrobienne.
- Le noyau de récupération d'énergie doit être tolérant au gel
- Noyau de récupération d'énergie doit être listé AHRI pour la performance

Prévention de gel

- Le cycle de prévention de gel automatique consiste en l'arrêt du ventilateur d'apport d'air. Lorsque la température du courant d'air frais descend en dessous de -10°C (14°F), le ventilateur d'alimentation s'éteint et le ventilateur d'évacuation continue à ventiler à vitesse maximale afin de maximiser l'efficacité de la stratégie de prévention de gel. L'appareil retourne ensuite à son fonctionnement normal et le cycle continue.

Électrique

- Boîtier électrique doit être isolé des débits d'air et tous les fils intégrés et de connexions protégés.
- Tous les composants électriques internes doivent être câblés à l'usine pour la connexion d'alimentation à point unique.
- Tous les composants électriques sont répertoriés ou reconnus UL et certifiés CSA ou acceptés s'il y a lieu et câblés en conformément au Code national de l'électricité.

Contrôle

- Connexion des contrôles à basse tension.
- Commutateur de fonctionnement à vitesse réduite et normale continue réglable sur le terrain.

Section des ventilateurs et moteurs

- Les ventilateurs doivent être fabriqués EBM-Papst avec pales courbées vers l'arrière.
- Les moteurs doivent être lubrifiés de façon permanente avec roulement à billes scellé, sans entretien.
- Le moteur du ventilateur doit être certifié UL à UL1004 et/ou UL2111, CSA C22.2 n°77 et n°100.
- Le moteur du ventilateur doit avoir une classe de protection IP44 selon CEI60529.
- Ventilateurs séparés pour évacuation et d'alimentation doivent être fournis.

Filtres

- L'appareil doit avoir deux (2) filtres électrostatiques lavables. Dimensions du filtre d'évacuation 11.2 po (284 mm) x 7 po (176 mm) x 0,125 po (3 mm). Dimensions du filtre d'apport 11.4 po (289 mm) x 7.7 po (196 mm) x 0,125 po (3 mm).

Partie III – Exécution

Entretien

- L'appareil doit avoir un panneau d'accès à charnière avec loquets métalliques sur le dessous.
- Le noyau, les filtres et les ventilateurs doivent être accessibles à partir du bas de l'appareil.
- Assemblage de ventilateur doivent être montés sur une base coulissante amovible. Noyau récupérateur d'énergie et les filtre doivent être montés dans des rails coulissante pour faciliter l'inspection, l'enlèvement et le nettoyage.
- Accessibilité au connecteurs doit être maintenue pendant toute installation de l'appareil.

Installation

- Collet doit être fournie pour le raccordement approprié des conduits.
- L'unité doit être fourni avec le support de montage au plafond.
- L'appareil doit être adaptable pour faciliter l'entretien des composantes électriques.
- Drain de condensât n'est pas nécessaire dans les applications résidentielles habituelles.

Garantie

- Le noyau récupérateur de chaleur garantie limitée de 5 ans. L'appareil doit avoir une garantie qui est limitée à 5 ans sur toutes les pièces et 7 ans sur les ventilateurs de la date d'achat, y compris les pièces remplacées au cours de cette période. S'il n'y a pas de preuve d'achat, la date associée avec le numéro de série sera utilisé pour le début de la période garantie.